



SYNDICAT INTERCOMMUNAL de TRANSPORT SCOLAIRE DES DEUX VALLEES

21 rue Germain Chauveau - 37400 AMBOISE

Tél.:02.47.57.61.86

sits2vallees@wanadoo.fr

Amboise, le 15 juin 2017

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE RENTREE 2017/2018

Elèves scolarisés à AMBOISE :

**à la Cité scolaire ou à l'Institution Ste-Clotilde/St-Joseph
et habitant AMBOISE :**
quartiers Bel Air, La Boitardière, la Verrerie, Les Vallées.

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi NOTRe) a transféré aux Conseils régionaux les compétences des Départements en matière de transport routier interurbain et scolaire.

A compter du 1er septembre 2017, la Région Centre-Val de Loire aura la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires avec, comme précédemment, une délégation de compétence aux autorités organisatrices de second rang (AO2) dont fait partie le **SITS des DEUX VALLEES dont vous dépendez.**

L'inscription (ou renouvellement d'inscription) au transport scolaire s'effectuera jusqu'au 17 juillet 2017 sur le site du Conseil Régional : www.remi-centrevaldeloire.fr.

Pour un renouvellement d'inscription, l'**identifiant** demandé est le numéro indiqué sur la carte de transport de l'année en cours ; ce numéro restant attribué à l'élève jusqu'à la fin de sa scolarité. En cas de problème de **mot de passe**, vous pouvez contacter le SITS des DEUX VALLEES.

La Région Centre-Val de Loire a décidé la mise en place de la gratuité des transports scolaires ; les familles devant s'acquitter, pour l'établissement de la carte de transport, des **frais de dossier** suivants :

- 25 € par enfant (plafonné à 50 € par famille)
- 10 € de pénalité par élève pour une inscription effectuée **après le 17 juillet** (avec un maximum de 20 € par famille).

Pour les enfants en garde alternée, un seul paiement de frais de dossier sera demandé ; fournir un justificatif d'inscription sur l'autre AO2. Pour les enfants pris en charge par le Département, l'ASE..., fournir également un justificatif.

En cas de perte ou de vol, un duplicata de la carte sera délivré moyennant la somme de 10 €, et retiré au bureau du SITS des DEUX VALLEES / Amboise.

La vente des cartes de transport aura lieu : 21 rue Germain Chauveau - AMBOISE

du lundi 21 août au vendredi 1^{er} septembre 2017

de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00